



Paris, le 11 septembre 2013

Communiqué de presse

L'Office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) a adopté hier soir, mardi 10 décembre, un rapport sur « La transition énergétique à l'aune de l'innovation et de la décentralisation ».

A travers de multiples études, l'OPECST s'est trouvé engagé de longue date dans les réflexions touchant à la transition énergétique. Il soutient la priorité accordée à la lutte contre le changement climatique, et partage l'objectif de la réalisation d'importantes économies d'énergie dans le bâtiment. Depuis son rapport de décembre 2011 sur « L'avenir de la filière nucléaire en France », il s'est clairement rallié au projet de réduction progressive de la part de cette filière dans la production d'électricité.

Mais il met en garde contre le fait qu'on ne réussira pas la transition énergétique dans les conditions techniques actuelles. Il est vital de mettre les bouchées doubles sur l'innovation pour faire émerger au niveau industriel des technologies de rupture, comme celles concernant le stockage de l'énergie. Ce thème de l'innovation est insuffisamment ressorti du débat national en comparaison des objectifs très ambitieux qu'il s'est fixé.

L'OPECST considère ainsi qu'il serait plus réaliste d'envisager un calendrier de transition énergétique débordant sur la seconde partie du siècle. Mais il souligne simultanément le besoin d'une forte mobilisation de l'action publique sur les deux principaux facteurs de freinage de l'innovation : les procédures d'accès au marché, qu'il faudra savoir assouplir à bon escient ; les mécanismes de financement pour passer à l'industrialisation.

Il note enfin le rôle déterminant de l'implication des collectivités locales dans le développement des énergies renouvelables. Il observe l'impact que cette implication pourrait avoir en termes d'allègement de la charge pour les futurs « réseaux intelligents », grâce à l'extension des réseaux de chaleur, et à la mise en place de capacités locales de stockage d'énergie.

Comme il en a la vocation, l'OPECST continuera à suivre la question de la transition énergétique au-delà de la fin du débat national.

Contact : **Mihael Krauth** : 01 40 63 70 61 - mkrauth@assemblee-nationale.fr

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), composé de 18 députés et 18 sénateurs, a pour mission d'informer le Parlement et d'évaluer les lois et les politiques publiques de son ressort. Il est assisté d'un conseil scientifique de 24 experts de réputation internationale.